

du pays. Cependant si le refus est bien formel, on n'insiste plus, parce que les voies de forces sont interdites, et que celles d'insinuation ne réussiraient point. On ne permet point le mariage entre les chrétiens et les païens, même dans l'espérance de faire un dévot chrétien d'un tendre amant; on y a trop souvent été trompé. La polygamie est défendue, et le divorce n'est pas permis, quoiqu'il ne soit pas sans exemple dans la communion de Luther. On ne reçoit pas même à la peuplade un Groënlandais qui a quitté sa femme, sous prétexte de se convertir: ce serait peut-être un secret amour pour une fille chrétienne qui ferait abandonner une femme païenne. On n'admet pas non plus au petit bercaïl une femme qui s'y réfugie sans le consentement de son mari sauvage. Les Herrnhuters abhorrent, dit Crantz, cette propagation du christianisme, qui se fait par des vues purement charnelles. S'il se peuplait de tous les maris ou de toutes les femmes mécontents de leur union, que de baptêmes se feraient aux dépens du mariage! Le bien de la religion veut que les sacremens soient d'accord. C'est pour cela sans doute que, dans l'église luthérienne, les prêtres sont mariés comme les simples fidèles. Si les frères Moraves soignent ainsi les âmes au Groënland, ils n'ont pas moins d'attention à la santé du corps.

Dès qu'il y a des malades, ils leur procurent des médecines; ils se chargent même de les saigner. Ce remède, qu'ils ont introduit, est très-utile,